

Procès-verbal n° 13 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	14 MAI 2025
À :	9 H
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	Mmes Nadine GRECO et Martine Joly
Excusés :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal N°12 du 8 AVRIL 2025

RETOUR CSR INFORMATION

➤ FEMININES SENIORS à 8

Match N°29612722 du 27/04/25 opposant AS AUZONNET à ENT. SPORTIVE D'UZES :
FORFAIT de l'ENT.SPORTIVE D'UZES

Match N°29612730 du 11/05/25 opposant Ent. SPORTIVE D'UZES à ST MARTIN DE VALGAGUES :
FORFAIT de L'ENTENTE SPORTIVE D'UZES

➤ 1/2 FINALE COUPE ANDRE VIGIER SENIORS F

Match N°53286645 du 04/05/25 : opposant ST HILAIRE LA JASSE à MOUSSAC FC
Match perdu par pénalité à MOUSSAC FC.

➤ U15 FEMININES à 8

Match N° 29476070 du 26/04/25 opposant QUISSAC GC à EFVA LES MAGES
Match perdu par pénalité à EFVA LES MAGES.

FINALES du 29/05/25 sur les terrains de REDESSAN

U15 F à 8 :

ROQUEMAURE / MONOBLET à 9H30 sur le terrain annexe vestiaires 3 et 4

U18 F à 8 :

EFVA LES MAGES / QUISSAC à 11H30 sur le terrain annexe vestiaires 3 et 4

SENIORS F à 8

ALL FIVE ACADEMIE / ST HILAIRE à 15 H sur le terrain d'Honneur vestiaires 3 et 4

Match à jouer SENIORS F à 8

**Match N° 29612726 du 11/05/25 non joué (terrain impraticable) opposant ANDUZE Sc à Ent. CALVISSON VAUNAGE.
Cette rencontre aura lieu le mercredi 21 mai à 19h00.**

La Présidente,

Bernadette FERCAK

La Secrétaire de séance,

Nadine GRECO

